La stérilisation des chats, un acte de protection

Les associations de protection animale sont surchargées. De nombreux chats errants sont retrouvés dans la rue.
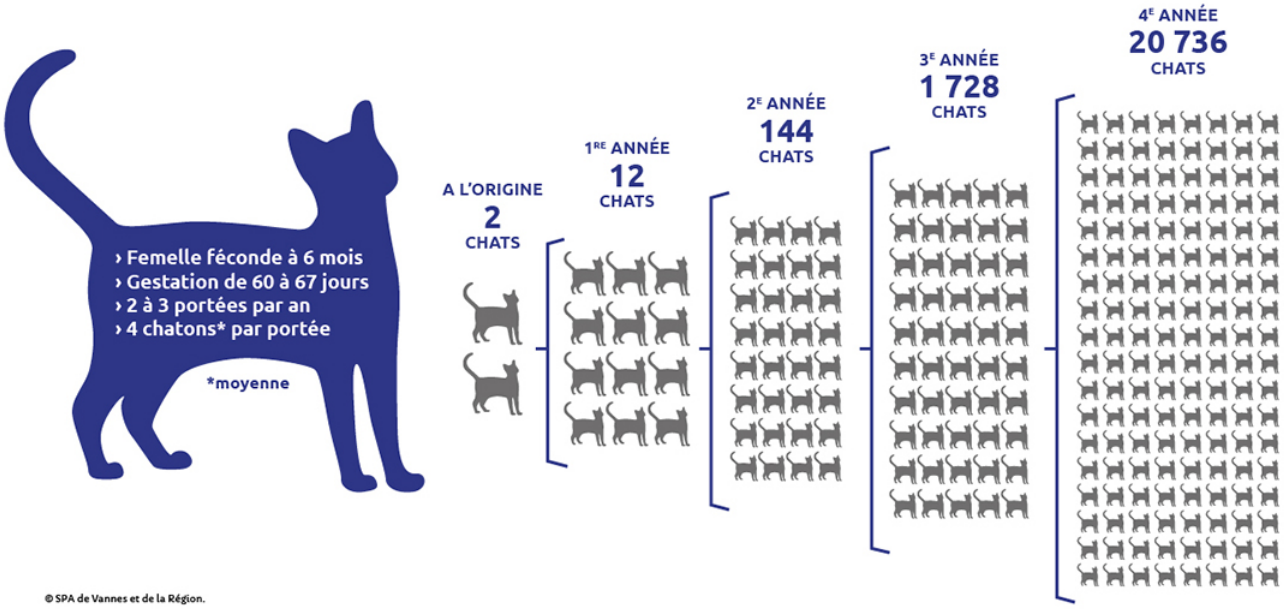
Propriétaires : la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.
Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.
Faites-les stériliser ! Contactez votre vétérinaire.
En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons.
Pour plus d'information, consulter ce dépliant : cliquez ici.